N° 74

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

DE LA

DÉMONOMANIE

THÈSE

Présentée et publiquement soutenue à la Faculté de Médecine de Montpellier

Le 3 Juillet 1909

PAR

Charles PEZET

Né à Montpellier (Hérault), le 20 décembre 1880

ANCIEN EXTERNE DES HOPITAUX (Concours 1903)

INTERNE DE LA CLINIQUE DES MALADIES MENTALES ET NERVEUSES

(Concours 1907. N° 1)

(HOPITAL GÉNÉRAL, ASILE DES ALIÉNÉS)

ACAD. LUGD. BAT. BIBL.

Pour obtenir le Grade de Docteur en Médecine

MONTPELLIER

SOCIÉTÉ ANONYME DE L'IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU MIDI

—

1909

PERSONNEL DE LA FACULTÉ

MM. MAIRET (✻)..... DOYEN
SARDA..... ASSESSEUR

PROFESSEURS

Clinique médicale.....	MM. GRASSET (✻). Chargé de l'enseignement de pathol. et thérap. génér.
Clinique chirurgicale.....	TEDENAT (✻).
Thérapeutique et matière médicale.....	HAMELIN (✻).
Clinique médicale.....	CARRIEU.
Clinique des maladies mentales et nerveuses.....	MAIRET (✻).
Physique médicale.....	IMBERT.
Botanique et Histoire naturelle médicale.....	GRANEL
Clinique chirurgicale.....	FORGUE (✻).
Clinique ophtalmologique.....	TRUC (✻).
Chimie médicale.....	VILLE.
Physiologie.....	HEDON.
Histologie.....	VIALLETON.
Pathologie interne.....	DUCAMP.
Anatomie.....	GILIS.
Clinique chirurgicale infantile et orthopédique.....	ESTOR.
Microbiologie.....	RODET.
Médecine légale et Toxicologie.....	SARDA.
Clinique des maladies des enfants.....	BAUMEL.
Anatomie pathologique.....	BOSC.
Hygiène.....	BERTIN-SANS fils.
Pathologie et thérapeutique générales.....	RAUZIER. Chargé de l'enseignement la clinique médicale.
Clinique obstétricale.....	VALLOIS.

Professeurs adjoints : M. DE ROUVILLE, PUECH, MOURET
Doyen honoraire : M. VIALLETON.
Professeurs honoraires : M. E. BERTIN-SANS (✻), GRYNFELTT
Secrétaire honoraire : M. H. GOT

CHARGÉS DE COURS COMPLÉMENTAIRES

Clinique ann. des mal. syphil. et cutanées....	MM. VEDEL agrégé.
Clinique annexe des maladies des vieillards	VIRES, agrégé.
Pathologie externe.....	LAPEYRE, agrégé libre.
Clinique gynécologique	DE ROUVILLE, prof. adj.
Accouchements.....	PUECH, prof. adj.
Clinique des maladies des voies urinaires	JEANBRAU, agrégé.
Clinique d'oto-rhino-laryngologie.....	MOURET, prof. adj.
Médecine opératoire..	SOUBEYRAN, agrégé.

AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM. GALAVIELLE	MM. SOUBEYRAN.	MM. LEENHARDT.
VIRES.	GUÉRIN.	GAUSSEL.
VEDEL.	GAGNIÈRE.	RICHE.
JEANBRAU.	GRYNFELTT Ed.	CABANNES
POUJOL.	LAGRIFFOUL.	DERRIEN

M. IZARD, *Secrétaire.*

EXAMINATEURS DE LA THÈSE

MM MAIRET, *président.*	MM. VIRES, *agrégé*
CARRIEU, *professeur.*	CABANNES, *agrégé.*

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leur uteur ; qu'elle n'entend leur donner ni approbation ni improbation.

A MA FAMILLE

A MES AMIS

C. PEZET.

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE PROFESSEUR MAIRET

DOYEN DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

A MONSIEUR LE PROFESSEUR CARRIEU

A MESSIEURS LES PROFESSEURS AGRÉGÉS

VIRES ET CABANNES

A MES MAITRES

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

C. PEZET.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41546002_0124

Monsieur le Doyen Mairet nous fait le très grand honneur de présider notre thèse, et nous ne saurions trop le remercier de cette nouvelle marque d'intérêt qu'il nous témoigne à la fin de nos études médicales. Les trois années d'internat passées dans son service de la Clinique des maladies mentales et nerveuses, nous ont permis d'apprécier son haut enseignement, et nous ont aiguillé dans la voie que nous comptons suivre désormais. Les conseils de ce Maître nous ont été particulièrement utiles dans l'élaboration d'un travail dont il nous avait fourni le sujet, et si nous manifestons aujourd'hui quelques regrets, c'est de ne l'avoir peut-être pas traité avec l'ampleur et la largeur d'idées que notre Maître pouvait attendre de son élève.

Monsieur le professeur Carrieu, déjà bien avant le début de nos études médicales, nous témoigna la plus grande sympathie, et depuis notre entrée à la Faculté, elle ne fut jamais amoindrie et nous a toujours été particulièrement précieuse. Médecin, il nous prodiguait ses soins éclairés et sa grande bienveillance; de ce chef, il a tous les droits à notre vive affection. Maître, il a été pour nous un éducateur plein de savoir, de conscience et de bonté; nous lui présentons ici un faible témoignage de notre respectueuse reconnaissance.

Nous n'oublierons pas M. le Professeur agrégé Vires, dont le dévouement à notre égard s'est manifesté à maintes reprises durant le cours de notre scolarité. Devenu pour nous un ami, il sait quelle profonde estime nous avons pour lui.

Quant à M. le Professeur agrégé Cabannes, qui fut notre camarade au début de nos études, et qui, par un remarquable effort de volonté et de travail, se trouve aujoud'hui être un de nos juges, qu'il nous permette de lui dire combien le souvenir de nos heures de labeur en commun nous est agréable et combien nous sommes heureux de l'assurer de notre affectueuse amitié.

S'il nous fallait citer ici, les Maîtres qui, dans notre Faculté de médecine, se sont intéressés à nous, à nos études, à notre avenir, la liste en serait certes trop longue; ils ne nous en voudront pas de les réunir dans une même pensée pleine de reconnaissance à leur égard.